

Les objectifs d'IPEX

L'objectif d'IPEX est d'appuyer la coopération interparlementaire en fournissant une plate-forme pour l'échange électronique d'informations relatives à l'UE entre les Parlements de l'UE.

La structure d'IPEX

La Conférence des Présidents des Parlements de l'UE définit les objectifs d'IPEX.

Les Secrétaires généraux supervisent les travaux d'IPEX et désignent le Conseil d'IPEX et sa présidence.

Le Conseil d'IPEX assure en continu la gestion efficace et la maintenance d'IPEX ainsi que l'atteinte des objectifs.

L'officier d'information d'IPEX assiste le Conseil dans l'exécution des tâches, propose de l'assistance technique, appuie le réseau des correspondants nationaux IPEX et supervise le fonctionnement du site IPEX.

Les correspondants nationaux sont désignés par les Secrétaires généraux des Parlements/Chambres respectifs(-ves). Ils se réunissent annuellement pour échanger les meilleures pratiques et pour se familiariser avec les nouvelles fonctionnalités d'IPEX.

À propos d'IPEX

IPEX fut lancé en tant qu'initiative des Parlements nationaux de l'UE et développé avec l'assistance technique du Parlement européen.

Conformément au traité de Lisbonne, les Parlements nationaux contrôlent la conformité des projets d'actes législatifs européens avec le principe de subsidiarité, participent à la révision des traités de l'UE et à l'évaluation des politiques de liberté, de sécurité et de justice. Le traité de Lisbonne spécifie également que le Parlement européen, ensemble avec les Parlements nationaux, déterminent l'organisation et la promotion de la coopération interparlementaire efficace et régulière au sein de l'UE. IPEX est un outil pour utiliser ces nouveaux pouvoirs de manière efficace.

Aujourd'hui, 41 Chambres des 28 Parlements nationaux et le Parlement européen utilisent IPEX dans leur travail quotidien.

IPEX

InterParliamentary EU information eXchange

www.ipex.eu

L'outil pour
le travail
parlementaire
quotidien



IPEX est une source d'information

Quel est son contenu ?

IPEX héberge un calendrier des réunions de la coopération interparlementaire et des événements dans l'UE et des documents y relatifs.

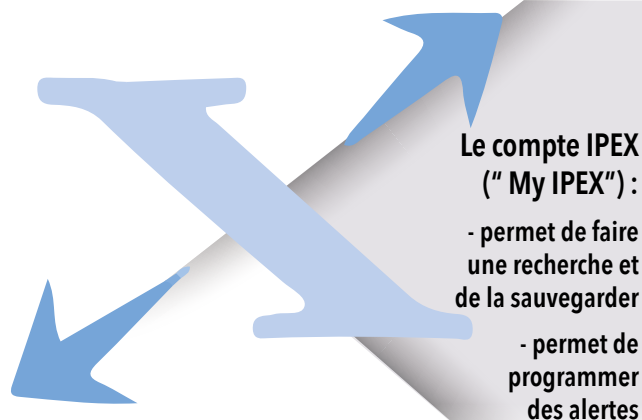
IPEX montre l'état d'avancement et les résultats du contrôle parlementaire des documents européens dans les Parlements/Chambres nationaux.

IPEX fournit les délais indicatifs pour les contrôles de subsidiarité.

IPEX met en évidence les « Nouvelles des Parlements », une rubrique dédiée aux nouvelles des Parlements/Chambres nationales(-ales) de l'UE et des pays candidats.

IPEX héberge des pages dédiées à la présentation des procédures internes des Parlements/Chambres nationales(-ales), ainsi que des liens vers la législation pertinente.

IPEX héberge également des informations relatives à la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE, et deux Conférences interparlementaires : celle pour la Politique étrangère et de sécurité commune et la Politique de sécurité et de défense commune (PESC/PSDC) et celle sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'UE (SCEG).



IPEX est une banque de données

Que trouver dans la base de données ?

La partie centrale d'IPEX est la base de données pour l'échange d'informations relatives au contrôle parlementaire des affaires européennes.

- Elle contient tous les projets d'actes législatifs européens, documents de consultation, d'information et autres documents de l'Union ainsi que des documents sur la procédure de contrôle parlementaire de chaque Parlement/Chambre nationale(e).
- Les documents des Parlements nationaux englobent : des avis motivés concluant à une violation de la subsidiarité, des contributions au dialogue politique avec la Commission européenne et autres documents pertinents.
- Les documents dans la base de données peuvent être trouvés à l'aide d'une multitude d'outils de recherche et les résultats peuvent être sauvegardés en souscrivant à un compte appelé "My IPEX".

IPEX est un réseau

Qui contacter ?

Chaque Parlement/Chambre nationale(e) et le Parlement européen désignent des correspondants IPEX issus de leurs administrations respectives et dont les principales tâches consistent dans :

- le téléchargement et l'actualisation des informations relatives au contrôle parlementaire des projets d'actes législatifs européens et d'autres documents ;
- le partage d'informations, de documents et de nouvelles sur les activités européennes de leurs Parlements ;
- la participation à la promotion d'IPEX ;
- le fonctionnement en tant que point de contact pour toute question relative à l'UE et IPEX.

Service de la commission des
affaires européennes
Ali Si Mohamed
01 42 34 45 27
a.si-mohamed@senat.fr